

Relevé de décisions du conseil d'UFR du 22 septembre 2009

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseils du 9 juin 2009 ;
- Informations : bilan des examens, bilan d'APB, retours AERES, calendrier d'habilitation, calendrier des élections aux conseils ;
- Publications de postes ;
- Plan licence ;
- Convention Cachan ;
- Budget ;
- Questions diverses.

Étaient présents :

Jean-Claude Berthélemy
Jezabel Couppey
Emeric Lendjel
Louis Lévy-Garboua
Isabelle Hirtzlin
Pierre Kopp
Roland Lantner
Michèle Moerman
Pierre-Charles Pradier
Catherine Sofer
Carine Staropoli

Katheline Schubert
Sarah Zerbib

Représentés :

Antoine d'Autume (procuration à KS)
Jean Dellemotte (procuration à CS)
André Hervier (procuration à PCP)
François Gardes (procuration à JCB)
Bertrand Wigniolle (procuration à KS)

Le conseil commence à 9h30.

○ Approbation du compte-rendu du conseils du 9 juin 2009 ;
Le compte rendu est approuvé par tous les votants sauf une abstention

- Informations :
 - retours AERES,
 - Les retours pour l'UFR sont plutôt bons sauf 4 notes C. Le problème principal est l'attaque frontale du master AES, l'université a décidé de soutenir ces formations car elles représentent un possibilité de poursuite d'études pour des étudiants *a priori* défavorisés. Le master AES est l'expression d'un service public universel et de qualité, nous y sommes attachés, nous le soutenons.
 - Louis Lévy-Garboua rappelle que l'AERES nous invite à faire des choix. Le directeur explique que le soutien aux formations n'est pas indifférencié : nous allons abandonner la bilicence économie-sociologie mal évaluée, et proposer un substitut plutôt meilleur sous la forme d'une double licence avec l'UFR 11.
 - Nous devons prévoir de communiquer à nos étudiants les résultats des évaluations et les réponses de l'université, en particulier pour les formations qui auront été mal notées.

- bilan de la campagne d'admission via APB :
 - PCP présente les opportunités et les difficultés liées à la mise en place du nouveau système : la visibilité nationale apporte des milliers de candidatures supplémentaires, ce qui est à la fois une chance et une difficulté.
 - Proposition PCP : poursuivre le développement des formations bidisciplinaires pour attirer plus d'étudiants en L1 ; obtenir du rectorat un groupage des candidatures dans un dossier unique (ou à défaut, croiser les fichiers de candidatures) ; proposer aux étudiants une réorientation en fin de S1 en fonction de leur potentiel, y compris vers les formations plus exigeantes, afin d'éviter le départ des étudiants en fin de L1 vers Dauphine. Toutefois notre offre est insuffisante pour les étudiants qui cherchent un renforcement en maths.
- Pierre-Charles Pradier ayant été élu Vice-Président du CEVU, il informe le conseil de sa volonté de mettre fin à son mandat dès qu'une équipe sera prête à le remplacer, ou au plus tard quand le quadriennal sera installé.

- Publications de postes ;

Le directeur propose de publier tous les postes disponibles et même d'anticiper un succès à l'agrégation ; compte tenu de l'échéance de la RCE d'une part, et de la disponibilité de fonds au ministère au titre du plan carrière, on peut demander la transformation des postes MC en postes PR. On publierait donc les postes ;

- Zagamé PR 0033
- Mayer PR 1263
- Thérèse Chevallier MCF 0381 => transformation PR
- (1 futur agrégé, par ex.) MCF 0144 => transformation PR

Pierre Kopp rappelle la difficulté à recruter des professeurs : paradoxalement, elle est plus grande que pour les MC. Louis Lévy-Garboua interprète cette difficulté comme le signe d'une insuffisance des incitations. PCP indique d'une part que la carte de visite Paris 1 est un actif dont la valeur n'est pas négligeable, et d'autre part que les incitations ne sont pas si faibles puisqu'on a pu se donner la peine de décourager des candidatures. Jean-Claude Berthélemy rappelle que les conflits internes sont aussi de nature à décourager les candidats. Katheline Schubert pense qu'une bonne façon d'éviter ces difficultés consiste à ne faut pas flécher les postes pour ne pas fermer les recrutements. Pierre Kopp explique que le fléchage trahit le manque de confiance. PCP propose un fléchage sur inomics (avec par ex. deux spécialités désignées et deux postes généralistes) pour assurer la visibilité internationale, et non sur le site du ministère.

Emeric Lendjel, Isabelle Hirtzlin et Jean-Claude Berthelemy expriment leur inquiétude de ne voir aucun poste ouvert aux MC. PCP remarque que les deux transformations demandées ne seront pas nécessairement acceptées, et propose de dissocier deux votes pour permettre au conseil d'exprimer son sentiment.

1^{er} vote : publication des postes

- Zagamé PR 0033
- Mayer PR 1263
- Thérèse Chevallier MCF 0381 assorti d'une demande de transformation PR

14 voix pour, 2 contre, 1 abstention.

2nd vote : publication d'un poste d'un éventuel futur agrégé, par ex. le poste MCF 0144 assorti d'une demande de transformation PR.

11 voix pour, 5 contre, 1 abstention.

A l'occasion du débat, Pierre Kopp a rappelé la nécessité d'introduire de la transparence dans la détermination des services, par exemple en publiant les fiches de service. Le directeur rappelle l'engagement de publier le barème des primes, et s'engage à prendre l'avis de la présidence sur la publication en ligne des fiches de service.

Sarah Zerbib déplore la polarisation du débat sur l'attractivité à l'égard des bons étudiants, et le désintérêt manifeste du conseil pour le sort de tous ceux qui sont en situation d'échec parce que nous ne leur donnons pas les moyens de réussir leurs études. PCP s'efforce de corriger ce qu'il considère comme un effet d'optique : le débat porte sur les bons étudiants, mais les moyens sont pour ceux qui ont des difficultés, comme le prouve le point suivant à l'ordre du jour (plan licence). Les débats récurrents au conseil montrent que nous n'avons pas les moyens de nous occuper de nos étudiants de licence, et en particulier de L1, comme nous le souhaiterions : attirer des jeunes gens performants et autonome permet de réserver nos moyens pour ceux qui sont plus en difficulté. Bref, si nous cherchons à ramener en L1 les étudiants qui n'y viennent plus, ce n'est pas pour échapper à notre mission de service public, mais pour l'accomplir.

- Plan licence ;
 - Le directeur rappelle les acquis du plan Bressand (remobilisation en L1, détection précoce des étudiants en difficulté), même s'il est difficile d'estimer son impact précis à cause des désordres des deux années passées.
 - PCP propose de reconduire le dispositif de soutien personnalisé avec des renforcements présentés en annexe :
 - Implication accrue des enseignants via le dispositif des enseignants référents
 - Rémunération accrue pour les TD :
 - Passage à 24 HTD en projet tutoré (coût 66 HTD),
 - Sur-rémunération des TD de L1S1 de 2 HTD pour compenser l'implication dans le plan licence,

Le conseil demande une rémunération plus forte : 3 HTD. 14 voix pour, 2 abstentions, 1 vote contre.

- galops d'essai organisés dans la salle de tutorat, en particulier en appui du cours d'histoire et problèmes économiques contemporains. Ces galops sont encadrés par une introduction méthodologique et un rendu des copies à chaque groupe ;
- entraînement aux exposés / colles d'oral pour les étudiants par petits groupes dans la même salle.
- Précision sur le rôle des référents :
 - Premier rendez-vous = validation de l'inscription et diffusion des 4 textes de référence : RCC/charte des examens/exemple type et règlement intérieur ;
 - Deuxième rendez-vous à l'issue de la phase d'évaluation précoce, afin d'ajuster le suivi personnalisé, pour les étudiants qui le désirent.
 - Troisième rendez-vous, vraisemblablement après les résultats du premier semestre.
 - Quatrième rendez-vous *ad libitum*.

Le renforcement du dispositif de soutien personnalisé est adopté à l'unanimité.

- Modifications RCC (information) : après l'introduction d'une clause liée au handicap, le CEVU puis le CA ont voté la limitation du nombre de redoublements en L3 et la fin de la double moyenne en licence.
- Aménagement des enseignements de comptabilité (option gestion en L2) : Sylvain Servari, qui assure les travaux dirigés, a souhaité informer le conseil qu'il était très difficile de valider cet enseignement sans prendre part aux travaux dirigés. Le directeur propose de réserver le choix de cette option aux étudiants qui s'inscriront en TD : pour desserrer la contrainte de place qui résulte de cette exclusivité, il est demandé d'ouvrir un 4^{ème} TD. Unanimité moins 1 abstention.
- Election des ATER d'économie. PCP informe les conseillers des difficultés de recrutement cette année. Louis Lévy-Garboua conseille d'ajouter aux dossiers de candidature un item « j'accepte d'être affecté dans une autre UFR (gestion, AES, MASS) pour y faire des TD d'économie. »
- Question sur le périmètre des services des doctorants contractuels enseignants.

PCP rappelle la règle pour les moniteurs (service en L1-L2), elle ne s'applique plus désormais aux doctorants contractuels qui ne doivent qu'enseigner « prioritairement en premier cycle », ce qui n'est pas contraignant. Le directeur souhaite recueillir l'avis du conseil. Roland Lantner estime que la règle est bonne et doit être conservée. Louis Lévy-Garboua considère les dérogations possibles liées au besoin spécifique dans une matière qui ne peut pas être satisfait que par un doctorant. PCP indique que les demandes de dérogation sont de nature à réduire la règle à néant. Jezabel Couppey considère que la règle serait donc mauvaise. Jean-Claude Berthélemy propose d'en revenir à l'arrêté du président établissant une quotité du tiers du service en L. PCP propose néanmoins de fixer un minimum indicatif, en ajoutant au contrat doctoral que les doctorants enseignants doivent consentir « au moins 1 TD en L1-L2 » par an. Cette proposition recueille l'unanimité du conseil.

- Convention Cachan (voir Annexe) ;
Unanimité

Annexe I – Pour information (plan licence renforcé)

Le plan licence dans l'UFR 02

L'UFR 02 a souffert d'un certain d'un retard à l'allumage dans la mise en œuvre des enseignants référents. Après avoir défini des modalités de rémunération (18 HTD pour 3 groupes de TD), le comité licence n'a pas donné suite. Les débats sur le rôle des enseignants-référents ont patiné : leur mission était trop mal définie pour faire comprendre leur nécessité. Le travail mené continûment par Claude Bressand depuis deux ans fournit maintenant un cadrage, et le conseil est désormais saisi de son extension.

1. Dispositif Bressand

a. Bilan

Claude Bressand avait proposé après une année un premier bilan (voir Annexe). Un nouveau rapport d'étape est imminent.

Même si l'impact sur les étudiants est difficile à chiffrer (ne serait-ce qu'en raison des perturbations de l'année), le dispositif mis en place par Claude Bressand a d'abord permis de montrer la pertinence d'une action forte de remobilisation en L1, et offert l'occasion d'expérimenter. La décantation qui s'est opérée conduit à proposer le renouvellement et l'élargissement du dispositif Bressand.

b. Proposition de reconduction

i. Le repérage avancé (en TD)

Le suivi personnalisé proposé par Claude repose d'abord sur un *repérage avancé* des difficultés : l'évaluation de 3 préparations pendant les 3 premières séances permet de signaler les étudiants en difficulté. Au terme de ce processus (soit à la mi-novembre), les étudiants signalés ont droit à un entretien individuel, tandis qu'une réunion plénière par division est organisée en amphithéâtre. On y présente aux étudiants les perspectives :

- Continuation en autonomie,
- Suivi personnalisé,

(ces deux premières possibilités se traduisent par un contrat pédagogique spécifique)

- Réorientations : autre domaine, ou dans le domaine E-G : AES/MASS/Gestion – formations bidisciplinaires.

Question :

« Serait-il possible d'envisager une rémunération supplémentaire de 2 à 3 heures de td pour les chargés de td engagés loyalement dans le processus d'évaluation puis d'accompagnement personnalisé, au moins au 1er semestre ? »

Coût : 2 heures par TD x 27 groupes x 3 matières en L1S1 = 162 HTD.

ii. Les enseignants-référents

Le plan licence prévoit des fonds pour ceux qui sont prêts à accompagner les étudiants de L. L'an dernier, on avait calé sur la définition d'un projet collectif. Aujourd'hui, les acquis de

l'expériences Bressand permettent de proposer à ceux qui veulent s'investir dans le suivi personnalisé de le faire. On va donc lancer un appel aux volontaires sur la base des moyens prévus pour l'an dernier, avec un niveau d'implication qui dépendra du nombre d'enseignants-chercheurs intéressés par une participation au dispositif.

Nombre de référents	Charge de travail par référent
4	7 TD soit 42 HTD
5	6 TD soit 36 HTD
6	5 TD soit 30 HTD
7	4 TD soit 24 HTD
9	3 TD soit 18 HTD

Le rôle des référents reste bien sûr l'accueil et l'orientation des étudiants ; ils assistent le directeur licence¹.

iii. Le contrat pédagogique

Il faut mettre en place un véritable *contrat pédagogique* pour chaque étudiant de L1.

- A. Le contrat pédagogique donne un rôle central au référent, il est établi au cours du premier mois.
 - Ceci permet une prise de contact forte de l'étudiant avec l'université puisque chaque étudiant de L1 est reçu par son référent pour valider l'inscription et élaborer le contrat pédagogique.
 - Ce premier rendez-vous décharge partiellement les secrétariats en explicitant le règlement, validant le choix d'options (1^{er} mois de l'année),
 - On décharge également le directeur licence dans le suivi des étudiants de L1 en difficulté (réorientation, soutien, anticipation des problèmes liés à la règle des trois inscriptions).
- B. Le contrat pédagogique présente un règlement simplifié du contrôle des connaissances, le règlement intérieur, mais aussi un *programme d'études personnalisé*.
- C. Le programme d'études personnalisé liste les *options*, il peut aussi inclure un *renforcement tutoré* (pour les étudiants qui auront été jugés éligibles à la fin du premier mois).

iv. Le soutien personnalisé

Passé le premier mois, l'enseignant-référent reste disponible pour les étudiants des groupes de TD placés sous sa responsabilité, mais surtout il suit les étudiants dont le contrat pédagogique le prévoit.

¹ Même si Claude Bressand se proposait d'affronter tout seul la première année !

« Rencontrer en début d'année brièvement chaque étudiant pour "valider" son inscription pédagogique, et à cette occasion, au vu de son relevé de notes du bac, le conseiller et le mettre en garde sur son travail à la fac, lui demander de me montrer un emploi du temps comportant outre les heures de cours et td des plages pour 15h de travail personnel, questionner sur le dossier remis en début d'année, pour s'assurer qu'il l'a bien lu et éviter ainsi de faire perdre du temps au secrétariat, et aux tuteurs. Cceux-ci rapportent en effet que les questions sur le fonctionnement de l'université étaient nombreuses.

Remettre un mini dossier aux étudiants avec une lettre de présentation du directeur licence, qui contiendrait les horaires de cours et de td, mais aussi les modalités semestrielles d'admission, un extrait du règlement de l'Ufr, le répartition par groupe des séances d'initiation à l'informatique qui auront lieu, comme d'habitude, la 1^{ère} semaine de cours. »

Ainsi, au lieu de fiches pédagogiques remplies par les chargés de TD de chaque matière, il paraît plus opportun de construire un *dossier personnalisé* qui permette le suivi des étudiants, en particulier pour ceux feront l'objet de mesures ciblées. Le renforcement du tutorat, associant les chargés de TD, a commencé à fonctionner dans cet esprit, et la mise en place d'enseignants référents permettrait de découpler complètement le suivi des étudiants de la relation univoque à une matière.

v. Le tutorat

Claude Bressand a mis en place un tutorat renforcé (dont le bilan apparaît en annexe) qui constitue actuellement le pivot du dispositif licence articulé autour de trois points :

- Une identification suffisamment précoce des étudiants concernés (dès les trois premières semaines du L1). Cette identification est faite en travaux dirigés ciblés, par des exercices permettant précisément cette identification.
- Un suivi personnalisé comportant un entretien au cours du 1^{er} semestre avec un enseignant référent, suivi d'un second entretien au vu des résultats à l'examen de fin de 1^{er} semestre.
- Un dispositif de soutien. Le soutien prendra la forme de tutorat dès le 1^{er} semestre. Il sera organisé au 2^{ème} semestre sous la forme de travaux dirigés à effectif restreint, ou de séances supplémentaires dans des disciplines choisies du programme.

L'idée est maintenant de proposer en plus un suivi par un référent, avec 4 rencontres annuelles (signature du contrat pédagogique, débriefing du premier semestre, plus deux rencontres sur demande dont au moins une au s2).

2. Modifications de maquette

Le renouvellement des méthodes pédagogiques repose sur deux types d'enseignements participatifs, le projet tutoré et la direction d'études, qui demandent un travail de préparation et d'animation. Le Projet tutoré conduit à la rédaction d'un mémoire collectif, il est proche des cours *writing and rhetoric* de Stanford, qui mettent l'accent sur l'autonomie dans la recherche des étudiants, puis sur la construction collective, avec un travail d'argumentation, de réécriture plutôt que l'évaluation *a posteriori* du produit d'un effort unique. Bref, on apprend à « vingt fois sur le métier [remettre son] ouvrage » *collectif*. La DE propose d'appuyer les cours d'économétrie (principalement) par des applications à des données grâce à des logiciels : il faut amener les étudiants à manipuler pour s'approprier les outils, et à construire un discours sur cette pratique.

a. L3 économétrie, DE stats & langue

Le cours statistiques (L2) / statistiques appliquées (L3) est déconcentré sur 3 cours (L2S2, L3S1, L3S1) avec un accompagnement pédagogique renforcé, en particulier le démarrage de DE de statistiques. Coût prévu à plein régime : 9 DE en L2S2, et à chaque semestre de L3. Coût = 324 HCM pour des DE de 12 heures (2 heures une semaine sur 2), 648 pour le double.

En langue un TD de plus en L3S6.

b. Alourdissement marginal du projet tutoré (24 HTD)

On peut également prévoir de mobiliser les ressources informatiques aux heures creuses pour un surencadrement des petits groupes dans le cadre du projet tutoré. En particulier, les étudiants pourraient travailler les techniques de présentation dans des TP adaptés.

Coût = 44 fois 1,5 HTD soit 66 HTD.

c. Galops d'entraînement à la dissertation/exposé : 1 en salle info, 1 en dissertation.

Pour permettre aux étudiants de s'entraîner à la rédaction et à l'oral, la salle de tutorat sera mobilisée tous les jours ; voir modalités dans l'Annexe II.

Dans le prochain quadriennal, nous avons choisi de faire du cours d'histoire économique contemporaine le lieu de l'entraînement à la rédaction. En effet, le TD propose sept séances de 2 heures 30 : une prise de contact (/remise de dissertations à la maison), trois dissertations et trois corrections détaillées. La correction d'un tel volume de copies est inhabituel dans l'UFR d'économie, et on devra peut-être envisager de recourir à des collègues PRAG, ou aux historiens intéressés.

Il convient donc d'avoir une approche exploratoire des problèmes qui pourront se poser. Dès cette année, on peut mobiliser la salle de tutorat en fin de journée (18h-21h) pour des entraînements à la dissertation qui seraient corrigés, par exemple en PEC au S2 de L1. On propose dans les six dernières semaines de faire composer deux groupes de TD par jour, ce qui permet de faire passer deux fois les 30 groupes.

Autre activité possible : la salle de tutorat est disponible le matin pour des exposés dans le cadre du projet tutoré². Démarrage dès la deuxième semaine, soit 12 semaines à 2 HTP par jour = 120 HTP. 3 x 3 étudiants par heure, tous les étudiants passent au moins une fois.

Suggestion demandées : ajouter du CC en PEC.

3. Les règles du jeu

- a. Modification du RCC : clause « tout étudiant n'ayant réussi qu'un semestre est convoqué à un entretien d'orientation. »
- b. Publier le RCC & la charte des examens ou publier un digeste ?

² Mais cela pourrait être vrai pour d'autres matières. On peut imaginer, par ex., au premier semestre, des colles de maths dans les mêmes conditions.

Addendum

Exemple de compensation des notes.

Les étudiants acquièrent et conservent :

- Les semestres où ils ont la moyenne (compensation intégrale des notes des différentes matières),
- Sinon les UE où ils ont la moyenne (compensation des notes au sein de chaque UE),
- Sinon, au sein de chaque UE non validée, les matières où ils ont la moyenne. Ils doivent repasser les matières dans lesquelles ils n'ont pas obtenu la moyenne.

Par exemple, un étudiant dont les notes seraient :

Année 1	9,47
Semestre 1 avant bonus	8,67
Semestre 1	8,77
UEG1	9
Introduction générale à l'Economie	12
Economie descriptive	6
UEC1	10,67
Statistiques et Informatique 1	12
Mathématiques 1	12
Langue	4
UDEC1	4
Option	4
Bonus LV2	0,1
Bonus sport	0
Semestre 2 avant bonus	9,57
Semestre 2	10,17
UEG 2	14,29
Théories de la valeur et de la répartition	17
Microéconomie : marché et coordination	9
Projet tutoré	16
UEC 2	5,70
Histoire économique contemporaine	2
Eco du budget, de la fiscalité, et de la protection sociale	8
Langue	6
Terminologie économique anglaise	7
UCGE	5
Gestion	5
Bonus activités culturelles	0,25
Les métiers de l'économiste	0,35

Au semestre 1, il a acquis IGE, Statistiques et Informatique 1, Mathématiques 1 et Langue (moyenne dans l'UEC1 de 10,67/20, donc langue validée avec 04/20). L'étudiant doit donc repasser l'Economie descriptive et l'option. Au semestre 2, l'étudiant a la moyenne (grâce aux bonus) il valide donc toutes les matières du semestre.

C'est donc deux matières que l'étudiant devra repasser à la session de rattrapage.

- b. Après la session d'examen, les étudiants peuvent :
- Demander à consulter leur copie d'examen,
 - Réclamer en cas d'erreur matérielle sur les notes,
 - (après la seule *deuxième session*, un étudiant qui redoublerait peut demander à repasser les matières validées des UE non validées)

Aucun autre motif de modification des notes n'est possible après l'affichage de celles-ci. Les délais de réclamation sont limités (deux mois). Il n'est pas possible de réclamer sur une session dès lors qu'une autre session a commencé.

Règlement intérieur

Le Conseil de l'UFR arrête :

1. Tout étudiant de licence reçoit, lors de son inscription pédagogique, un document précisant les règles de conduite et de contrôle des connaissances qui s'appliquent dans l'UFR. Ce document est également être remis à tout nouvel enseignant.

2. Aux règles déjà existantes, la commission propose d'ajouter les dispositions suivantes concernant la discipline et le contrôle des connaissances :

(a) En cours magistral comme en travaux dirigés, tout étudiant dont le comportement sera jugé perturbateur par l'enseignant, pourra faire l'objet d'une expulsion de la salle ou de l'amphi et si l'étudiant n'obtempère pas, l'enseignant sera libre d'arrêter le cours.

(b) Dans le cadre des travaux dirigés, tout étudiant qui arrivera avec plus d'un quart d'heure de retard, après l'appel, sera notifié comme absent. De même, un étudiant expulsé pour cause de comportement perturbateur sera notifié comme absent.

(c) En cas d'absence justifiée aux épreuves de contrôle continu³, l'étudiant passe automatiquement en régime d'examen terminal pour la matière concernée.

Rq : La structure du logiciel Apogée interdisant le passage au régime d'examen terminal matière par matière, il reviendra au chargé de TD d'opérer lui-même le basculement dans sa notation, c'est-à-dire, le cas échéant, de ne plus tenir compte du contrôle continu et de n'établir la note finale que sur la base du partiel

3. Un résumé de son objet et un plan de cours sont disponibles sur le site de l'UFR, pour chaque enseignement, assortis d'une bibliographie éventuelle et des annales d'examen. Il

³ Absences justifiées « à toutes les épreuves de contrôle continu ». Dans le cas d'absences à quelques épreuves, l'étudiant peut être convoqué à des épreuves de rattrapage. Les notes manquantes sont remplacées par des zéros.

paraît également souhaitable de proposer au téléchargement les brochures de TD scannées (pour les étudiants en examen terminal ou réorientés). En revanche, il doit être laissé à la discrétion des enseignants le choix de proposer des supports de cours en ligne.

Accompagnement personnalisé

1. Inscription pédagogique : après l'affectation de l'étudiant à un groupe de td et le choix des matières optionnelles, le directeur de la pédagogie rencontre chaque groupe de td, procède à la désignation d'un délégué de td et d'un adjoint. Ce délégué doit permettre de mieux faire remonter vers le directeur de la pédagogie ou l'enseignant référent les demandes relatives au contenu, aux formes des enseignements, de faciliter la transmission de consignes aux étudiants du td, de se renseigner sur les particulières des étudiants.

Le directeur de la pédagogie suscite la formation de 5 à 6 groupes de travail de 4 à 5 étudiants chacun, en mélangeant les profils, chacun avec un responsable. Ces groupes se rencontrent au moins une fois par semaine en salle de travail pour faire le point sur les préparations de td pour la semaine suivante, et visiter les tuteurs pour surmonter les difficultés résiduelles. C'est au sein de ces groupes que doivent se régler les questions de récupération de notes de cours en cas d'absence.

Lors de cette rencontre s'effectue la confirmation du choix des options, la présentation par chaque étudiant de son emploi du temps personnel faisant apparaître les plages hebdomadaires de travail personnel (environ 15 heures), le repérage du profil universitaire de l'étudiant par la transmission d'une photocopie du relevé de notes du bac ; la collecte des informations individuelles de coordonnées et d'état civil.

2. Chaque étudiant de L1 a le droit et le devoir d'être reçu de façon régulière par un enseignant référent. Ces entretiens, ont lieu en moyenne 4 fois par an, avec pour objet l'accompagnement du travail personnel de l'étudiant, le bilan sur les difficultés rencontrées, les méthodes de travail, les résultats obtenus, et la définition en commun de moyens adaptés pour améliorer les performances.

Ce sont donc les étudiants les plus en difficulté, en raison de leurs lacunes initiales, d'un travail insuffisant ou insuffisamment efficace, qui devraient être suivis le plus attentivement par les référents.

Les référents se coordonnent avec les chargés de td, les tuteurs, sous la supervision du directeur de la pédagogie qui pilote et encadre le système.

3. L'outil principal du suivi des étudiants est constitué par un dossier de TD comportant des informations individuelles qui sera mis à disposition des référents par le directeur de la pédagogie.

Ce dossier comprend pour chaque étudiant les informations de base suivantes : nom, prénom, date de naissance, nationalité, adresse postale, adresse électronique habituelle, téléphone portable, notes et année du bac, redoublant ou non.

Sur demande du directeur de la pédagogie, les chargés de td dans chaque matière à td mettent en place pendant le premier mois du 1er semestre un dispositif d'évaluation reposant :

- a) sur la remise régulière par les étudiants de préparations évaluées et restituées chaque semaine, portant sur une partie du programme de chaque td défini avec les équipes pédagogiques,
- b) des interrogations orales systématiques notées sur la base des préparations écrites,

- c) une brève interrogation écrite de clôture portant sur les éléments essentiels des premiers td.

Le chargé de td conduit son td en s'appuyant systématiquement sur le travail des étudiants exprimé dans leurs préparations, et le moins possible sur une intervention à sens unique où les étudiants se retrouvent dans la situation passive des cours en amphi.

4. A l'issue de cette phase, les chargés de td transmettent au directeur de la pédagogie pour chaque groupe une feuille de tableur qui mentionne pour chaque étudiant l'assiduité, toutes les notes et appréciations reçues par chaque étudiant pendant cette période, avec indication du contenu des préparations demandées par référence aux documents de td, présence des textes d'interrogations écrites avec leur corrigé, ainsi que le cas échéant quelques brefs commentaires du chargé de td.

Simultanément, le chargé de td définit une proposition de liste d'étudiants pour l'accompagnement personnalisé, en s'assurant que ces étudiants sont disposés à participer à ce soutien.

En effet les étudiants concernés doivent s'engager à assister aux cours, à rendre chaque semaine une préparation à leur chargé de td comme demandé dans la phase initiale à tous les étudiants, et à se rendre régulièrement chaque semaine à une séance de travail avec un tuteur, pour les aider à améliorer la qualité de leur travail personnel.

L'entretien avec le référent débouche sur un certain nombre de recommandations et d'engagements qui sont communiqués au directeur de la pédagogie, au chargé de td, au tuteur, et font l'objet d'un suivi.

Les modalités de ce suivi, de même que les modalités d'actualisation du dossier individuel sont précisées par le directeur de la pédagogie en consultation avec les équipes pédagogiques.

Compte rendu de l'expérience de soutien personnalisé aux étudiants de L1 en difficulté (institué par le vote du conseil de l'UFR d'économie du 20 septembre 2007)

1. La problématique initiale

2. La mise en œuvre au cours du 1^{er} semestre 2007-08

- a) Mois d'octobre
- b) novembre-début décembre
- c) Après les grèves et blocages de TD

3) Le 2^{ème} semestre

Rencontre avec un échantillon d'étudiants en difficulté

4) Perspectives

1. La problématique initiale

L'expérience de l'enseignement en 1^{er} cycle permet de comprendre que le niveau élevé du taux d'échec en 1^{ère} année n'est pas du à la difficulté d'accès aux matières et au fossé supposé entre le niveau intellectuel des matières de terminale des lycées et celui de la L1. Ce qui est en cause, c'est plutôt la capacité d'adaptation à un nouveau mode d'acquisition des connaissances, avec la diversification des formes et des lieux d'enseignement, une grande autonomie imposée, la nécessité pour les étudiants de se prendre en charge, d'apprécier rapidement et durablement les exigences de la réussite et le contenu de leur travail personnel.

L'enjeu est donc de mobiliser les étudiants pour un travail personnel suffisant, régulier, réfléchi. Ceux qui y parviennent obtiennent généralement leur 1^{ère} année, même s'ils arrivent du lycée avec certaines lacunes. L'expérience montre d'ailleurs que les meilleurs étudiants sont aussi les plus travailleurs, ayant acquis une bonne pratique d'étude depuis plusieurs années.

Ceux qui échouent sont souvent handicapés par des lacunes, mais la cause principale de leurs mauvais résultats est l'insuffisance et l'irrégularité de leur travail. Parmi les profils d'échec, deux catégories semblent susceptibles d'une amélioration sensible, deux catégories d'étudiants disposés à se mettre au travail, mais qui ne le font pas soit parce qu'ils ne sont pas conscients de ce que l'on attend d'eux (certains s'imaginent même qu'obtenir une carte d'étudiant est l'obstacle principal à franchir !), soit parce qu'ils n'ont pas confiance en leurs capacités, ne savent pas s'organiser, doutent a priori de leurs chances de réussite et réagissent par l'inquiétude, le rejet ou la fuite.

Pour ces profils (on ignore ceux qui, conscient du travail à faire ne s'en donnent pas les moyens), l'offre de moyens à usage libre (cours de soutien, tuteurs,...) n'est pas adaptée. Il faut mettre en œuvre un accompagnement personnalisé centré sur le TD, car c'est le seul lieu où les étudiants peuvent être actifs, manifester l'état de leurs connaissances et de leur capacité de raisonnement, combler leurs lacunes, corriger leurs erreurs. Le TD sert de base au contrôle continu et à la préparation des examens partiels. Un tel accompagnement personnalisé suppose la réalisation de plusieurs conditions :

- a) que les étudiants aient une vision positive du dispositif qui leur est proposé
- b) que la proposition d'y entrer soit déterminée sur une base objective
- c) que les étudiants proposés acceptent de rencontrer chaque semaine de façon régulière le tuteur assigné pour préparer activement un certain nombre d'exercices
- d) que le chargé de TD accepte de réaliser les corrections de préparations de TD et les interrogations nécessaires pour sélectionner objectivement les candidats au soutien personnalisé, puis de corriger pour le reste du semestre les préparations des étudiants en accompagnement (environ le quart du TD), de les interroger, de leur donner des conseils, de se coordonner avec le tuteur assigné
- e) que les équipes pédagogiques, et les responsables de cours d'abord soutiennent un tel projet et créent une dynamique qui lui soit favorable.

2. La mise en œuvre de l'expérience au cours du 1^{er} semestre 2007-08

a) Mois d'octobre

Ci-joint en annexe figurent les courriers de lancement du dispositif adressés aux équipes pédagogiques du 1^{er} semestre en dates des 25 septembre, 29 septembre, 5 et 11 octobre 2007.

Les responsables des équipes de statistique informatique, IGE, économie descriptive ont accepté d'entrer dans le processus. Une discussion fructueuse sur les modalités a permis de distinguer deux types de correction des préparations, à visée pédagogique (correction détaillée et annotée) et une correction à visée évaluative (positionnement du travail au regard de 4 critères de niveau des connaissances, de raisonnement, de travail et de qualité de rédaction). C'est cette dernière qui a été retenue, moins consommatrice en temps. Il a ainsi été estimé que cette dernière convenait mieux, et demanderait en moyenne 1h à 1h30 de travail aux chargés de TD par groupe.

Le ramassage systématique pour tous les étudiants du TD s'est déroulé sur les trois premières semaines de TD en octobre 2007. De l'avis général, cette obligation a reçu une bonne réponse de la part des étudiants en créant une dynamique de travail appréciée. Il était demandé aux étudiants de remettre en début de séance une photocopie de leur préparation en sorte qu'ils puissent suivre leur travail en cours de TD sur l'original et le conserver pour la semaine suivante. Certains chargés de TD ont estimé que cette demande était un peu lourde et ont ramassé directement les préparations. Pour inciter les étudiants à réaliser eux-mêmes les préparations, nombre de chargés de TD ont demandé aux étudiants de venir exposer au tableau le contenu de leur préparation, ce qui a renforcé la prise en main de leur TD par les étudiants eux-mêmes.

Pendant cette période de trois semaines, les étudiants pouvaient se faire aider par les tuteurs sur la base du libre service. Des chargés de TD ont aussi incité les étudiants à s'entraider mutuellement au sein des TD.

b) novembre-début décembre

La semaine de la première interrogation écrite (3^{ème} ou 4^{ème} semaine des TD selon le cas) qui devait servir d'élément objectif d'évaluation, combiné avec les appréciations des préparations et les interrogations orales a coïncidé avec les perturbations des enseignements accompagnant la protestation d'un certain nombre d'étudiants contre la loi LRU votée pendant l'été 2007. Le blocage des TD a duré 5 semaines pendant lesquels certains cours ont continué, mais les étudiants ont été dans l'ensemble livrés à eux-mêmes pendant cette période.

c) Après les grèves et blocages de TD

A la reprise normale des enseignements, le conseil d'administration a décidé que les programmes seraient à peu près maintenus, et que le contrôle continu serait supprimé. La plupart des TD ont alors fonctionné comme des lieux de cours sans aucune participation des étudiants ni interrogations écrites. Cette situation, aggravant la difficulté de reprise pour les étudiants nombreux qui n'avaient pas continué de travailler par eux-mêmes a renforcé la démobilitation des étudiants, même dans les matières (comme statistique -informatique) où les interrogations écrites ont été maintenues.

Il a été demandé aux chargés de TD qui le souhaitent d'effectuer au moins une interrogation écrite au plus tôt et de sélectionner des étudiants pour le soutien personnalisé. Une quinzaine de chargés de TD m'ont fourni des listes d'étudiants que j'ai affectés à un même tuteur par groupe et à un même horaire chaque semaine, soit pour des rendez-vous individualisés de 10 à 15 minutes chacun, soit pour des rendez-vous de TD de ¼ d'heure-une heure.

La situation a été un peu confuse à la fin du semestre, nombre d'étudiants sollicités ne rendant plus de préparations au motif qu'il n'y avait plus de contrôle continu, ou qu'il était parfois difficile de trouver les tuteurs, ceux-ci ayant du souvent assister à des rattrapages de cours qui intervenaient pendant leurs heures habituelles de présence au tutorat.

3) Le 2^{ème} semestre

Au deuxième semestre, j'ai proposé aux équipes pédagogiques de reprendre le dispositif envisagé pour le 1^{er} semestre. L'adhésion a été très partielle, le climat créé par les événements du 1^{er} semestre ne contribuant pas à valoriser ce projet. Une quinzaine de chargés de TD, surtout en

microéconomie, m'ont adressé des listes d'étudiants, que j'ai assignés à des tuteurs, ou pour lesquelles j'ai demandé au chargé de TD de choisir un horaire de tutorat parmi ceux qui restaient disponibles. Je n'ai pas reçu de retour explicite sur le travail des étudiants ainsi assignés à l'accompagnement personnalisé, ni sur les résultats obtenus.

Pour que les tuteurs puissent intervenir efficacement auprès des étudiants, aussi bien en libre service qu'en accompagnement personnalisé, il est nécessaire qu'ils disposent de corrigés détaillés qui présentent de façon suffisamment détaillée les questions de méthode ou des conseils de travail et pas seulement des résultats. De ce point de vue, les corrigés remis par les responsables d'équipes ont été très divers, certains répondant à ces critères, d'autres présentant seulement des résultats plus ou moins synthétiques. Pour certaines matières, plutôt littéraires, peu ou pas de corrigés ont été fournis, au motif qu'il ne fallait pas trop restreindre la lecture des textes ou le champ de réponse aux questions, ou encore que si les étudiants récupéraient les corrigés, ils se contenteraient de les recopier mécaniquement.

Cette question de l'accès éventuel des étudiants aux corrigés est très débattue, certains responsables d'enseignement mettant leurs corrigés sur le site de Paris 1, et d'autres ne souhaitant aucune communication. D'une façon générale, j'ai veillé à ce que les tuteurs ne transmettent de corrigés en aucune façon aux étudiants.

D'ailleurs l'esprit du travail des tuteurs implique de partir d'une première réflexion de l'étudiant et d'accompagner de façon personnalisée le dépassement des difficultés rencontrées. Ce qui importe, c'est que les tuteurs aient pris le temps de bien préparer les documents de TD en s'appropriant de façon adéquate le contenu des corrigés. Ce qui n'est pas toujours le cas, les étudiants se plaignant parfois de la qualité du service (aptitude des tuteurs à répondre à leurs questions). En ce qui concerne les tuteurs, dont j'ai eu la responsabilité, j'ai tenu à ce qu'ils ne soient pas spécialisés par matière, montrant ainsi aux étudiants que les différentes matières s'opposaient moins par leurs spécificités qu'elles ne se rapprochaient par la mise en œuvre de méthodes communes de travail, de réflexion, de logique de raisonnement.

Rencontre avec un échantillon d'étudiants en difficulté

Les résultats du 1^{er} semestre ont mis en évidence, pour les étudiants ayant passé l'ensemble des 4 matières à TD un taux de réussite moyen de 31%, dont 32,5% pour les non redoublants et 25% pour les redoublants. Ceux-ci représentent 15 à 20% de l'effectif total. 56% des étudiants ont obtenu moins de 8/20 de moyenne générale, et 38% moins de 6,5.

J'ai rencontré au début avril une trentaine d'étudiants appartenant à une dizaine de groupes (soit 40% des groupes hors bi-licence et classes préparatoires) ayant passé les 4 matières à TD et ayant obtenu pour la plupart moins de 6,5 de moyenne générale. Il s'agissait d'entretiens non directifs, destinés à recueillir le point de vue des étudiants sur la comparaison de leurs conditions d'études au lycée et à l'université, sur le fonctionnement des TD, sur leurs difficultés, sur leur insertion dans le système d'enseignement.

Il en ressort, pour ces étudiants le plus en difficulté :

a) qu'ils souhaitent une prise en charge plus personnalisée, comme au lycée, avec des professeurs qui les connaissent mieux et les guident dans leur apprentissage et leur travail

b) qu'ils ont apprécié la mobilisation du 1^{er} mois de TD quand on leur a demandé de rendre systématiquement des préparations qui leur étaient restituées corrigées ; cela leur rappelait l'encadrement du lycée

c) qu'ils ont été surpris par l'hétérogénéité des pratiques pédagogiques des chargés de TD :

Certains se bornent à exposer au tableau un corrigé sans prendre en compte aucune question ou réaction des étudiants, et sans les interroger.

Certains encore font un résumé des éléments fondamentaux du cours nécessaires pour le TD de la semaine ou celui de la semaine suivante, mettent en perspective les exercices et ne se limitent pas à leur dimension technique, discutent selon les hypothèses (notamment en microéconomie),

répondent aux questions des étudiants.

D'autres ramassent systématiquement et de façon aléatoire 7 ou 8 préparations par TD, tiennent compte dans la note de contrôle continu de l'absence éventuelle de remise (le questionnement portait à la fois sur les TD des 1^{er} et 2^{ème} semestre), et demandent aux étudiants de venir exposer au tableau leur préparation (dans certains cas les étudiants regrettent que ce soit presque toujours les mêmes qui soient interrogés). D'autres encore interrogent les étudiants à leur place et tiennent compte dans le contrôle continu de la pertinence des réponses.

Dans un petit nombre de cas (en EBF et micro) les chargés de TD, par ailleurs notamment professeurs de science éco en lycée, ramassent systématiquement toutes les préparations chaque séance, les corrigent, les restituent la séance suivante, et trouvent encore le temps d'adresser aux étudiants sur leur boîte électronique une synthèse des difficultés rencontrées.

Les étudiants interrogés apprécient le mieux ces dernières situations. Ils préfèrent que le chargé de TD soit assez directif et exigeant.

d) le temps de travail personnel est très inégal selon les étudiants et les matières : certains travaillent à la dernière minute, lisent leurs TD dans le métro, d'autres consacrent de 2.5 jusqu'à 5 heures de travail par jour ou par TD

e) pour certains cours, l'objet de l'enseignement n'est pas compris; l'entraînement à la dissertation est jugé insuffisant.

f) la fréquentation des tuteurs n'est pas un réflexe systématique. Certains étudiants en difficulté ne sont jamais allés les voir

g) La plupart des étudiants rencontrés ont été déstabilisés par l'absence de TD pendant 5 semaines et n'ont pas réussi à se remettre au travail au mois de décembre. Certains en subissent encore des conséquences au 2^{ème} semestre

4) Perspectives

L'expérience de soutien personnalisé initiée à l'automne 2007 a souffert des perturbations qui ont duré 5 semaines fin octobre et en novembre.

Elle a néanmoins été engagée au 1^{er} semestre dans des conditions satisfaisantes, suscitant l'intérêt de la plupart des équipes pédagogiques. Il y a en effet un large accord parmi ceux qui pratiquent la 1^{ère} année et même les différentes années de la licence, sur la conviction que l'élévation du taux de réussite passe par une amélioration du travail des étudiants, et que cela ne peut se faire par l'offre d'enseignements nouveaux supplémentaires facultatifs, quels qu'ils soient, mais seulement par l'accompagnement personnalisé, les incitations, les conseils, l'évaluation, la mise en évidence des capacités de réussite et la surveillance des efforts accomplis.

Les réticences, voire les divergences se rapportent aux modalités et au rôle des participants à l'encadrement pédagogique global plutôt qu'aux principes eux-mêmes.

On sait que cette préoccupation de réduction du taux d'échec a été réaffirmée avec force par le ministère, avec attribution aux universités de moyens financiers spécifiques, lors du conflit de l'automne dernier sur la loi LRU.

Dans un document du printemps dernier produit par la présidence de l'université Paris 1 et intitulé « **Réussir la licence, plan pour 4 ans** » sont énoncés 8 axes dont les trois premiers sont :

1. renforcer l'implication des enseignants chercheurs,
2. mieux connaître les étudiants,
3. aider les étudiants en difficulté : suivi personnalisé et soutien obligatoire.

Dans le 1 est mentionné « *Tutorat, groupes de soutien, enseignant référent, entretien d'orientation personnalisée, toutes ces techniques peuvent être mises à profit, certaines le sont déjà. Mais leur succès suppose qu'au moins 3 conditions soient réunies : une connaissance meilleure et constamment mise à jour des publics de la licence et une évaluation régulière des*

*modalités pédagogiques, enfin et surtout, une coordination pédagogique volontariste pour que les divers moyens utilisés soient convenablement coordonnés..... Le dispositif doit être renforcé pour faire face aux besoins suivants :assurer une meilleure coordination entre les cours et les TD.....identifier les étudiants en difficulté dès le semestre 1 de L1, mettre en place les dispositifs de soutien appropriés sous forme de tutorat et (ou) de travail en petit groupe et en assurer la coordination, organiser la participation obligatoire des étudiants en difficulté aux séances de tutorat ou de travail en petit groupe, organiser pour les étudiants en difficulté un entretien systématique de bilan-orientation avec un enseignant..... » Il est précisé en 3. que l'identification des étudiants en difficulté dès le semestre 1 de L1 **doit être faite par les chargés de travaux dirigés.***

Personne ne conteste que les TD jouent un rôle central dans l'acquisition des connaissances, des capacités de raisonnement et de rédaction des étudiants. Mais ce que confirment surtout les éléments disponibles de l'expérience engagée, de même que les points de vue exprimés par les étudiants, c'est que pour que les TD jouent le rôle attendu, ces TD doivent absolument être conduits sur la **base du travail des étudiants.** Il faut absolument éviter de répliquer dans les TD la passivité de l'amphi, et faire reposer l'animation des TD sur le travail concret, les idées, le travail de préparation des étudiants.

Cela suppose que la fonction de chargé de TD ne se limite pas à la présentation au tableau d'une solution type, et à la correction des interrogations écrites et des partiels.

Le chargé de TD doit en permanence impulser la réflexion et le travail des étudiants en exigeant systématiquement des préparations corrigées et évaluées, en interrogeant les étudiants sur cette base et en notant les réponses aux questions posées. La mobilisation permanente des étudiants, la sélection précoce et objective des étudiants en difficulté suppose l'organisation rapide d'une première interrogation écrite, suivie dans le semestre de deux autres interrogations écrites assez courtes.

Pour que l'assistance des tuteurs soit plus efficace, il est nécessaire d'améliorer le contenu des corrigés des questions ou exercices, sur la méthode, le mode de raisonnement, les objectifs.

S'il me paraît clair pour toutes les raisons exposées ci-dessus que l'expérience de mobilisation des capacités de travail personnel des étudiants et l'accompagnement personnalisé des étudiants en difficulté doivent être poursuivis et renforcés, le succès de cette expérience **dépend de façon essentielle** du soutien, de la participation active des équipes pédagogiques, ainsi que de l'accord de celles-ci et des diverses instances concernées de l'université sur le profil de fonction des chargés de TD qui doit être clairement réaffirmé, avec le cas échéant, l'affectation des moyens complémentaires appropriés.

Annexe II – fiches de postes / descriptifs des TD/TP de méthodologie

TD « méthodologie de la dissertation » L1 économie

L'objet de cet enseignement est, dans le cadre du plan licence, de donner des bases méthodologiques aux étudiants et de les entraîner à la rédaction.

Organisation des séances : tous les jours de la semaine de 18h30 à 19h30, 20h30 ou 21h30 en salle C1505, par groupe de 2 TD. Le secrétariat va établir un planning des groupes de TD concernés par jour de la semaine 1, 2 ou 3.

Déroulement des séances : **appel obligatoire.**

1^{er} semestre :

- Les séances auront lieu en novembre-décembre.
- Les étudiants reçoivent, au moins deux semaines avant la séance, un sujet de dissertation pour chaque groupe (de deux groupes de TD) et des indications (bibliographie, conseils) pour le préparer.
- La première séance de deux heures environ permet de présenter la méthodologie de la dissertation et de répondre aux questions des étudiants.
- Les étudiants ont alors jusqu'à la fin des vacances de Noël pour rédiger leurs devoirs et les rendre.
- La note compte dans la note de projet tutoré.
- Montant horaire : 14 groupes x 2 HTD = 28 HTD.

2^{ème} semestre ;

- Première partie : restitution des copies avec explications personnalisées.
 - o Trois premières semaines du S2.
 - o Montant horaire : 14 groupes x 2 HTD = 28 HTD.
- Deuxième partie : devoirs sur table de problèmes économiques contemporains.
 - o Semaine 6-9 du S2.
 - o Montant horaire : 14 groupes x 3 HTD = 42 HTD.
 - o La note compte dans la note de projet tutoré.
- Troisième partie : restitution des copies avec explications personnalisées.
 - o Trois dernières semaines du S2.
 - o Montant horaire : 14 groupes x 2 HTD = 28 HTD.

Total : 126 HTD.

+ 1 service d'enseignant-référent avec permanence en B1505.

L'an prochain, le dispositif du S1 sera compacté : 3 séances de méthodo / 3 séances de rendu / 3 séances d'examen blanc / 3 séances de rendu, et au S2 3 examens blancs / 3 séances de rendu / 3 examens blancs / 3 séances de rendu. D'où une charge de $84 + 42 // 140 = 266$ HTD, ce qui permettra de résorber les services passés non faits.

TP « méthodologie de l'exposé oral » **L1 économie**

L'objet de cet enseignement est, dans le cadre du plan licence, de donner des bases méthodologiques aux étudiants et de les entraîner à faire des exposés oraux.

Organisation des séances : tous les jours de la semaine de 8h00 à 10h30 en salle C1505. Le secrétariat va établir un planning des groupes de TD concernés chaque jour de la semaine.

Déroulement des séances : **appel obligatoire.**

1^{er} semestre :

- Démarrage en novembre
- pendant deux semaines, tous les groupes de TD sont reçus 2 par 2 : 1h de méthodo préalable
- Novembre-Décembre (5 semaines) : tous les matins, 4 triplettes sont reçues à 8h, 8h30, 9h et 9h30. Chaque triplette reçoit un sujet [ça peut être un sujet d'actualité économique, un sujet en rapport avec un des cours, ou un sujet envoyé à l'avance par le responsable de l'enseignement] et le prépare pendant une demie-heure.
- Au terme de la demie-heure de préparation, on tire au sort celui des trois qui présente pendant cinq minutes, celui qui pose des questions pendant cinq minutes et celui qui fait en cinq minutes la synthèse.
- L'enseignant responsable a dix minutes pour poser des questions aux trois étudiants.
- Les notes comptent dans le cadre du projet tutoré.
- Nombre d'étudiants concernés : 300.
- Volume horaire : 14 x 1 heure (méthodo) puis 25 x 2h30 = 14 + 62,5 = 76,5 HTP.

2^{ème} semestre :

- On prolonge l'expérience de manière systématique pendant 13 semaines. A 60 étudiants par semaine, cela fait 780 étudiants.
- On peut donc faire passer une fois tous les étudiants, et une deuxième fois les étudiants du dispositif de suivi, ou les étudiants volontaires.
- Volume horaire : 75 x 2h30 = 187,5 HTP.

Le volume horaire total est de 264 HTP [=176 HTD] pour cette année, et 375 HTP [=250 HTD] en année pleine, afin de résorber progressivement le déficit des années antérieures.

Annexe III – convention Cachan

L3 – D2

En vue d'obtenir, en juin 2010, la licence d'économie (L3), délivrée par l'UFR 02 de l'Université

Paris 1, les étudiants devront obtenir les cours suivants :

		ECTS	
-Cours d'enseignement généraux (1 ^{er} semestre) (15 crédits)			
(Semestre 5 – UE1)			
Macro-économie (FAE II)	Drouhin	5	5
Statistiques Appliquées	Harari-Kermadec	5	
Commerce international	Fontagné - P1	5	
-Cours complémentaires (1 ^{er} semestre) (15 crédits)			
(Semestre 5 – UE2)			
Microéconomie (FAE I)	Drouhin	4	4
Marchés financiers	Tavanti	4	
Introduction à l'entreprise	Plot-Vidal		4
Anglais	Ens Cachan	3	
-Cours d'enseignement généraux (2 ^{ème} semestre) (18 crédits)			
(Semestre 6 – UE1)			
Histoire de la pensée économique	Fontaine		5
Relations monétaires internationales	Bordes-P1	5	
<u>Théorie des organisations et des marchés</u>	Ménard-P1		5
-Cours complémentaires (2 ^{ème} semestre) (12 crédits)			
(Semestre 6 – UE2)			
Anglais	Ens cachan	2	
Conjoncture (Macroéconomie)	Goergen	4	
<i>Introduction à l'économétrie</i>	<i>Tavanti</i>	<i>4</i>	
<i>Informatique appliquée (Maple/Base de données)</i>	<i>Goergen/Tort</i>	<i>5</i>	
Options donnant droit à bonification :			
Activités physiques et sportives <i>ou</i> culturelles			
TOTAL			60

Pour être admis au L3 les élèves devront obtenir 10 moyenne générale **et 10 de moyenne au cours de bloc Paris 1 (En gras)**

M1 – D2

Master 1 ETE – Cours Cachan

Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Autre	Total	Coeff.	Cr
Semestre 1						
UE n° 1	72	36			3	10
Commerce international et ... (Crozet (P1)+TD Cachan)	36	18			1,5	5
Économie industrielle (Cachan-ML Cabon-Dhersin)	36	18			1,5	5
UE n° 2	168	36			5,5	20
Econométrie linéaire (Sevestre (P1)+TD Cachan)	36	18			1,5	5
Micro-économétrie (Robin (P1) + TD Cachan)	36	18			1,5	5
Anglais (Cachan)	24				0,5	2
2cours (sans TD) :						
Modèles de Décision (André de Palma (Cachan))	36				1	4
Et 1 au choix parmi les options ETE P1 ou Cachan	36				1	4
Volume semestriel des enseignements						
Volume semestriel par étudiant	240	72	312		8,5	30
Semestre 2						
UE n° 1	108	36			4	14
Macroéconomie (Schubert (P1) +TD Cachan)	36	18			1,5	5
Finance de marché-produits dérivés (JC Tavanti - Cachan)	36	18			1,5	5
Mémoire	36				1	4
UE n° 2	120	42			4	16
Microéconomie : information et contrats (Pannequin (Cachan))	36	18			1,5	5
Séries temporelles (H. Harari-Kermadec)	24	24			1	4
Anglais	24				0,5	3
1 cours (sans TD) optionnel les options ETE P1 ou Cachan	36				1	4
Bonification : activité sportive ou culturelle ou stage						
Volume semestriel des enseignements						
Volume semestriel par étudiant	228	78	306		8	30

Cours optionnels dispensés à Cachan :

Economie Publique (Pannequin/Gilbert)

HPE 2 (Fontaine)

Dynamique Longue (Goergen)

Géostratégies des MP (Goergen)

Fondements mathématiques des statistiques et de la finance (Harari)